

Département
d'Eure-et-Loir



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HANCHES

SEANCE LUNDI 4 DECEMBRE 2023

2023-12-04/11

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 4 décembre, à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de HANCHES, légalement convoqué par M. Jean Pierre RUAUT, Maire, s'est réuni à la Mairie.

Date de convocation : 30/11/2023

Présents : M. Jean Pierre RUAUT – M. Patrick KOHL – Mme Nicole LE TUTOUR – Mme Michelle MARCHAND – M. Hubert BERRY – M. Christophe LEMAIRE - Mme Béatrice HAMELIN - Mme Claudette VILLAIN - Mme Laurence BANCKAERT - Mme Madeleine BOULOUX — Mme BAUDOIN Michelle — M. Olivier COULON - Mme Isabelle BOISSET

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

M. Sébastien PIERREL : Pouvoir à M. Christophe LEMAIRE

M. Ugo POREMBNY : Pouvoir à M. Jean Pierre RUAUT

M. Emmanuel DENIZE : Pouvoir à Mme Michelle MARCHAND

Absents

M. François-Xavier MOUMANEIX

M. Pascal DEPINOY

Mme Valérie LOUVEAU

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votes : 17

Tarifs de la Maison des Projets et de l'espace coworking

Cette délibération annule et remplace la délibération n°2023-07-03/04

Il appartient au conseil municipal de fixer les tarifs de location de salle. La Maison des Projets sera ouverte à la location à compter du 15 janvier 2024. Il est donc nécessaire de fixer les tarifs de location du coworking et des salles ainsi que les coûts d'impression et de photocopie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,
 DÉCIDE de fixer les tarifs de la Maison des Projets à compter du 1er janvier 2024 comme suit :

CO-WORKING			
Espace partagé de co-working Par poste de travail	3,00 €	Pour une heure	
	8,00 €	Pour ½ journée	
	15,00 €	Pour une journée	
	50,00 €	Pour une semaine	
	100,00 €	Pour deux semaines ou 8 jours dans le mois	
	180,00 €	Pour un mois	
Totalité de l'espace du co-working (4 postes de travail)	32,00 €	Pour ½ journée	
	60,00 €	Pour une journée	
AUTRES SALLES			
	Tarif A	Tarif B	
Salle n°2 (49 m ²) – 40 personnes maxi	70,00 €	95€	Pour ½ journée
	120,00 €	162€	Pour une journée
Salles n° 3 et 4 (20 m ²) – 15 personnes maxi	32,00 €		Pour ½ journée
	60,00 €		Pour une journée
Caution unique pour les locations de salle	300,00 €		
PHOTOCOPIES ET IMPRESSIONS			
Copie ou impression A4 noir & blanc	0,12€		
Copie ou impression A4 couleur	0,20 €		
Copie ou impression A3 noir & blanc	0,24 €		
Copie ou impression A3 couleur	0,40 €		

Tarif A : appliqué aux particuliers Hanchois et associations de l'ex Communauté de Communes du Val Drouette (Gas, Epernon, Droue-sur-Drouette et St Martin de Nigelles)

Tarif B : appliqué aux particuliers et associations hors commune et hors ex CC Val Drouette et entreprises

Fait et délibéré le 4 décembre 2023

Le Maire




Jean Pierre RUAUT